



Bulletin N° 29 - 27 août 2019

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

SOMMAIRE :

• Mildiou :

-**Situation sur le terrain** : quelques nouveaux symptômes.

-**Risques** : Risques en augmentation, Seuil de nuisibilité atteint sur de nombreux postes.

• **Doryphores** : quelques adultes et larves en parcelles, seuil de nuisibilité rarement atteint.

• **Pucerons** : aptères rares voire absents.



Variété Fontane – 50% de sénescence - Gavrelle (62) -
Photo : C.Haccart—CA 59/62

OBSERVATIONS : 48 parcelles ont été observées cette semaine.

STADE DE LA CULTURE :

Dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, la plupart des parcelles de variétés semi-tardives sont en cours de sénescence. Après un reverdissement la semaine dernière suite aux pluies, on peut voir la sénescence s'installer et progresser dans la plupart des situations, favorisée par les conditions stressantes (chaleur, sec) de ces derniers jours. Les parcelles de Challenger sont généralement les moins avancées en sénescence, la Fontane montre une sénescence en progression, la Bintje est la plus avancée dans son cycle avec des parcelles qui vont jusqu'à 80% de sénescence. On nous signale toujours des situations où l'on voit des plantes qui refleurissent par endroit (fourrières, passages de tracteur). Des désordres physiologiques sur tubercules (difformes, germes...) peuvent être associés (observations sur Bintje, Markies, Magnum...) mais ils sont en général modérés.

Les symptômes sur tiges signalés la semaine dernière (tiges desséchées, nécroses blanches, ponctuations noires) ont tendance à s'étendre (variété Challenger principalement mais signalés également sur Satis, Markies et Royal). Il pourrait s'agir de dartoïse, des analyses sont en cours pour déterminer l'origine des symptômes.

Dans les départements Picards, les broyages, défanages et récoltes se poursuivent. Des phénomènes de rejumelage sont remarqués sur variétés féculières.

METEO : les températures sont encore très chaudes aujourd'hui avec plus de 30°C l'après midi. Elles devraient commencer à baisser à compter de demain pour revenir entre 20 et 22°C sur la fin de semaine. Quelques averses sont annoncées mercredi en fin de journée. A compter de demain, les averses couplées à la baisse des températures, à l'hygrométrie nocturne élevée et aux brumes matinales localisées constituent des conditions météorologiques favorables au mildiou.



Variété ERIS : rejumelage sur tubercules - Parcelle en végétation

Photo : S. Garson (CA80)



Photos de symptômes sur tiges observés cette semaine :

Nécroses blanchâtres, tiges parfois complètement desséchées avec présence de ponctuations noires.

La variété Challenger semble particulièrement touchée. Il pourrait s'agir de dartrose (voir rappels sur la maladie dans le BSV n°25), des analyses sont en cours. Photos : C.HACCART—CA 59/62



Variété Magnum à Rely (62) - 14 tubercules par pieds—senescence qui évolue lentement.

Photo : F.Kazmierczak—UNEAL



Variété NADIDA en végétation

Photo : B. Poutrain—Coopérative féculière de Vecquemont

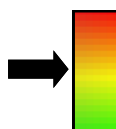


Mildiou en parcelles (secteur de Neuville Roy—60)

Photo : T. Ricour—Coopérative féculière de Vecquemont

MILDIOU :

Niveau de risque



Situation sur le terrain

La période du 16 au 18 août a été propice aux risques mildiou.

En relation avec ces contaminations, du **mildiou en parcelle est observé dans les départements Picards** sur les secteurs d'Estrées Saint Denis (60), sur variétés Alverstone Russet et Kaptah Vandel ; à Nampcel (60) sur variété Opal et Dury (80) sur variété Kardal.

Soyez vigilants et continuez à observer vos parcelles pour ne pas vous faire piéger par la maladie en fin de cycle.



Mildiou en végétation (Dury 80)

Photo : T. Ricour—Coopérative féculière de Vecquemont

DEPARTEMENTS PICARDS

Départements Picards -Tableau des risques mildiou établi à partir du modèle Mileos® le 27 août 2019 :

	Stations météorologiques	Dates de dépassement du seuil de nuisibilité durant les 7 derniers jours	Réserve de spores	Seuil de nuisibilité atteint du 27 au 29 Août			Pluviométrie depuis le 20 août
				Variété sensible	Variété intermédiaire	Variété résistante	
Grand Amiénois / 3 Vallées	Vron	21	Très élevée	OUI	OUI	OUI	0,4
	Boves	24 au 27	Elevée	OUI	OUI	NON	0,5
	Hérissart	aucune	Moyenne	OUI	NON	NON	0
	Inval	24	Moyenne	OUI	NON	NON	0
	Thieulloy l'Abbaye	aucune donnée					
Chaunois / Soissonnais	Coucy la Ville	20	Elevée	OUI	NON	NON	0,0
	Saint Christophe à Berry	aucune donnée					
Grand Laonnois	Ebouleau	aucune	Elevée	OUI	NON	NON	0,0
	Marchais	20 et du 23 au 27	Très élevée	OUI	OUI	OUI	0
Santerre Hauts de Somme /Saint Quentinnois / Source et vallées	Attilly	aucune	Faible	NON	NON	NON	0,5
	Templeux le Guérard	26	Très élevée	OUI	OUI	OUI	0
	Curly	20	Moyenne	OUI	NON	NON	0,4
	Aizecourt le Haut	aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	Guiscard (Beines)	aucune donnée					
Sud de l'Aisne	Verdilly	aucune	Elevée	OUI	OUI	NON	0
Compiègnais / Grand Beauvaisis / Thelle Vixin sablons / Sud de l'Oise	Barbery	aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	La Houssoye	aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	Catenoy	aucune	Elevée	OUI	OUI	NON	0
	Rothois	aucune	Très élevée	OUI	NON	NON	0
Thierache	Grougis (Forté)	aucune	Très élevée	OUI	OUI	NON	0
	Le Hérie la Vieville	aucune	Elevée	OUI	OUI	NON	0
Trait Vert	Assainvillers	aucune	Très élevée	OUI	OUI	OUI	0
	Champien (Solente)	aucune	Elevée	OUI	OUI	NON	0
	Marcelcave	aucune	Moyenne	OUI	NON	NON	0
	Vauvillers	aucune	Moyenne	OUI	NON	NON	0

Le tableau des risques mildiou est réalisé à partir de prévisions météorologiques à 48 heures. Si les conditions météorologiques constatées diffèrent des prévisions (pluies, brumes, brouillard...) il se peut que les risques évoluent.

Départements Picards - Situation au niveau de Mileos® et analyse des risques du 27 au 29 août 2019 :

A ce jour, le seuil de nuisibilité est atteint :

- A Boves et Inval sur variétés sensibles et intermédiaires,
- A Marchais et Templeux le Guérard sur l'ensemble des variétés.

Pour demain, le seuil de nuisibilité est atteint :

- A Ebouleau et Rothois sur variétés sensibles
- A Forté, Verdilly, Catenoy et le Hérie Lavieville sur variétés sensibles et intermédiaires
- A Assainvillers sur l'ensemble des variétés.

Après-demain, le seuil de nuisibilité est atteint :

- A Marcelcave, Vauvillers, Coucy la Ville, Hérissart et Curly sur les variétés sensibles
- A Solente sur variétés sensibles et intermédiaires
- A Vron sur l'ensemble des variétés.

Soyez vigilants sur ces secteurs, surtout si du mildiou est observé.

DEPARTEMENTS NORD et PAS DE CALAIS

Nord et Pas-de-Calais -Tableau des risques mildiou établi à partir du modèle Mileos® le 27 août 2019 :

	Stations météorologiques	Dates de dépassement du seuil de nuisibilité durant les 7 derniers jours	Risque mildiou	Seuil de nuisibilité atteint du 27 au 29 août			Pluviométrie depuis le 20 août
				Variété sensible	Variété intermédiaire	Variété résistante	
Scarpe / Hainaut / Cambrésis/Thiérache	Avesne les Aubert	Aucune	Moyen	OUI	NON	NON	0
	Esnes	Aucune	Très Elevé	OUI	OUI	OUI	0
	Fressies	Aucune	Moyen	OUI	NON	NON	0
	Ohain	Pas de données					
	Thiant	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
Artois / Ternois / Pays de Montreuil	Ambricourt	Aucune	Très Elevé	OUI	OUI	OUI	0
	Aix Noulette	Aucune	Elevé	OUI	OUI	NON	0
	Berles au Bois	Aucune	Très Elevé	OUI	OUI	NON	0
	Bonnières	Le 20 août	Très Elevé	OUI	OUI	OUI	0
	Boursies	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	Croisette	Le 20 août	Très Elevé	OUI	OUI	OUI	0
	Ecuires	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	Frémicourt	Le 20 août	Très Elevé	OUI	OUI	OUI	0
	Gomiecourt	Aucune	Très Elevé	OUI	OUI	OUI	0
	Haucourt	Aucune	Moyen	OUI	NON	NON	0
	Hermaville	Aucune	Très Elevé	OUI	OUI	OUI	0
	Izel-les-Equerchin	Aucune	Elevé	OUI	OUI	NON	0
	Saint Pol sur Ternoise	Le 20 août	Très Elevé	OUI	OUI	OUI	0
	Ternas	Le 20 août	Très Elevé	OUI	OUI	OUI	0
Tilloy Les Moflaines	Aucune	Elevé	OUI	OUI	NON	0	
Bethunois / Plaine de la Lys / Pays d'Aire	Auchy les Mines	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	Calonne Sur La Lys	Aucune	Faible	NON	NON	NON	1
	Hesdigneul Les Béthune	Aucune	Très Elevé	OUI	OUI	OUI	0
	Lillers	Aucune	Très Elevé	OUI	OUI	OUI	0
	Lorgies	Aucune	Faible	NON	NON	NON	7
	Mametz	Aucune	Très Elevé	OUI	OUI	OUI	1
Région de Lille / pévéle	Allennes les Marais	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	Frelinghien	Aucune	Moyen	OUI	NON	NON	0
	Orchies	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
Flandres / Wateringues / Collines guinoises	Andres	Aucune	Faible	NON	NON	NON	15
	Bailleul	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	Godewaersvelde	Aucune	Très Elevé	OUI	OUI	OUI	0
	Hondschoote	Aucune	Elevé	OUI	OUI	NON	0
	Merckeghem	Le 20 août	Très Elevée	OUI	OUI	OUI	7
	Pitgam	Aucune	Moyen	OUI	NON	NON	1
	Steenbecque	Le 20 août	Très Elevée	OUI	OUI	OUI	0
	Teteghem	Aucune	Moyen	OUI	NON	NON	0
	Vieille Eglise	Les 20 et 21 août	Très Elevée	OUI	OUI	OUI	0
	Wormhout	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
Zuytpeene	Le 20 août	Très Elevée	OUI	OUI	OUI	1	

Le tableau des risques mildiou est réalisé à partir de prévisions météorologiques à 48 heures. Si les conditions météorologiques constatées diffèrent des prévisions (pluies, brumes, brouillard...) il se peut que les risques évoluent.

Nord et Pas-de-Calais - Situation au niveau de Mileos® et analyse des risques du 27 au 29 août :

SITUATION AU NIVEAU DE MILEOS®

Depuis le dernier BSV, les conditions météorologiques ont été globalement peu favorables au mildiou (températures élevées, hygrométrie basse, temps sec). Seuls quelques postes enregistrent des déclenchements pour le 20 août (secteur des Flandres et du Ternois principalement).

Avec le retour de conditions climatiques moins chaudes et plus humides (quelques pluies prévues mercredi soir, hygrométrie nocturne et matinale plus élevée), **le risque mildiou est en augmentation à compter de demain sur de nombreux secteurs et dès aujourd'hui sur quelques postes (Flandres / bordure Maritime)**. Des contaminations et des déclenchements sont prévus par Milèos sur de nombreux postes, il faut rester vigilant.

ANALYSE DES RISQUES

Les parcelles sont pour la plupart en cours sénescence (plus ou moins avancée selon les variétés, l'état de stress de la culture et la conduite culturale). La situation en parcelle est saine, aucune nouvelle tache n'a été observée depuis la semaine dernière.

- **Le seuil de nuisibilité devrait être atteint DES AUJOURD'HUI quelle que soit la sensibilité variétale sur les postes de Godewaersvelde, Vieille Eglise, et Merckeghem.**
- **Le seuil de nuisibilité devrait être atteint A COMPTER DE MERCREDI quelle que soit la sensibilité variétale sur les postes de Esnes, Ambricourt, Bonnières, Croisette, Frémicourt, Gomiecourt, Hermaville, Saint Pol Sur Ternoise, Ternas, Hesdigneul Les Bethunes, Lillers, Mametz, Steenbecque et Zuytpeene.**
- **Le seuil de nuisibilité devrait être atteint A COMPTER DE MERCREDI pour les variétés sensibles et intermédiaires **uniquement** sur les postes de Aix Noulette, Berles Au Bois, Izel Les Equerchins, Tilloy les mofflaine et Hondeghem.**
- **Le seuil de nuisibilité devrait être atteint A COMPTER DE MERCREDI pour les variétés sensibles **uniquement** sur les postes de Avesnes Les Aubert, Fressies, Haucourt, Frelinghien, Pigam et Teteghem.**
- **Sur les autres postes, le seuil de nuisibilité n'est pas atteint pour le moment**, les parcelles saines et les parcelles où le mildiou est parfaitement desséché (attention au mildiou de tige) peuvent rester sans protection.

Interprétation du tableau des risques mildiou et seuils de nuisibilité :

Pour tenir compte du seuil de nuisibilité, il faut que vous vous trouviez dans la situation suivante :

- **Réserve de spore** ayant atteint les niveaux suivants:

- **MOYENNE** pour les variétés sensibles,
- **ELEVEE** pour les variétés intermédiaires,
- **TRES ELEVEE** pour les variétés résistantes,

- **ET conditions météorologiques (température et Hygrométrie) favorables aux contaminations.**

Les dernières colonnes du tableau des risques vous indiquent en fonction de la sensibilité de vos variétés si le seuil de nuisibilité est atteint ou pas (**OUI, NON**).

Attention, les risques donnés dans le tableau des risques sont valables pour des parcelles non irriguées. L'irrigation peut augmenter le risque en fonction des heures où elle est positionnée.

Les conditions climatiques favorables aux contaminations:

La contamination est possible dès que l'hygrométrie est supérieure à 87%, associée à:



- une température de 21°C durant 8 heures consécutives.
- une température de 14°C durant 10 heures consécutives.
- une température de 10°C durant 13 heures consécutives.



MALADIES DE FAIBLESSE : ALTERNARIOSES et BOTRYTIS

Les maladies de faiblesse, alternaria et botrytis, ont tendance à faire leur apparition et à progresser en parcelle, à la faveur des cycles qui arrivent sur leur fin et des conditions météorologiques chaudes et sèches, facteur de stress, qui accentuent la sénescence des parcelles.

Les symptômes d'alternaria sont relevés dans 40% des parcelles du réseau (souvent des symptômes supposés qui n'ont pas été validés par une analyse).

A ce stade de la campagne, la présence de ces maladies de faiblesse et de vieillesse est normale.

Leur développement va se poursuivre sur la fin de cycle au fur et à mesure de l'installation de la sénescence.

LIMACES :



RAPPEL SEUIL DE NUISIBILITE :

- 4 limaces par m² (piégeage réalisé à l'aide de 4 pièges pour une surface totale de 1m²)

La société DeSangosse met en place depuis plusieurs années un réseau de piégeage des limaces en partenariat avec McCain, les Ets Pomuni, les Ets Carré et la Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais.

Le réseau de piégeage 2019 est composé de 25 parcelles présentant pour la plupart un risque limace avéré.

Les relevés des pièges sont réalisés chaque lundi par les agriculteurs eux mêmes selon un protocole harmonisé.

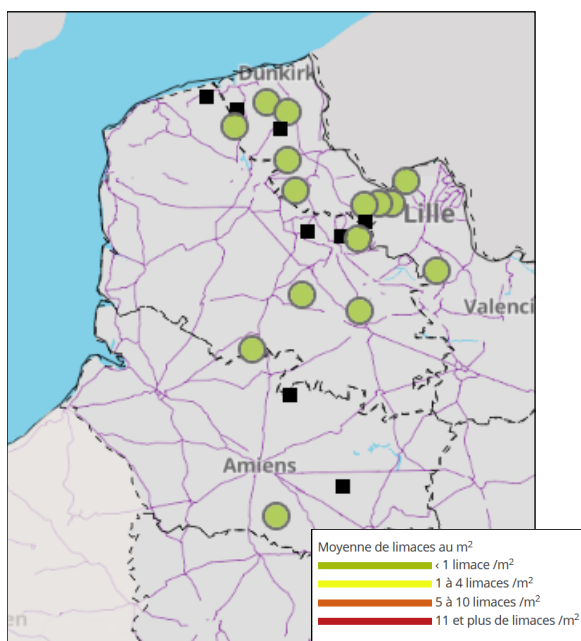
Concernant l'activité des limaces au 26 août :

15 parcelles ont fait l'objet d'un piégeage cette semaine.

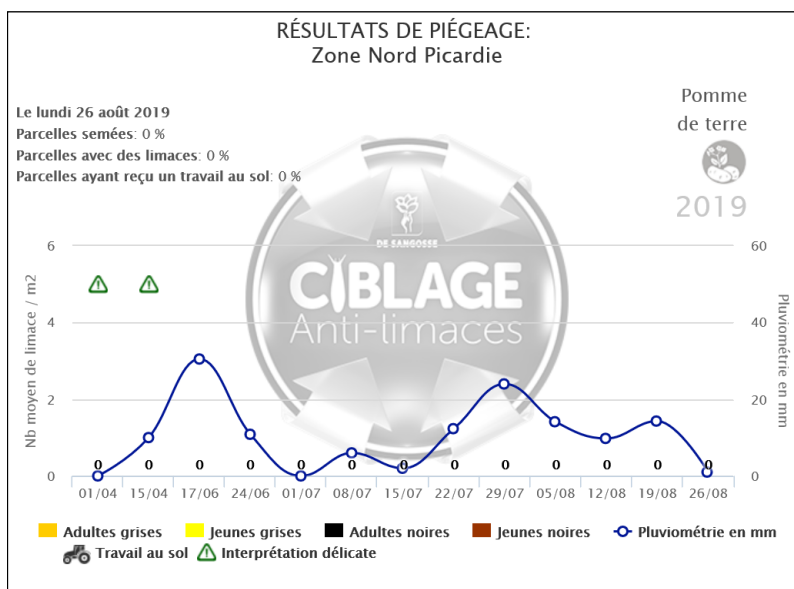
Cette semaine, aucune limace n'a été trouvée sous les pièges. L'activité des limaces est faible.

De plus, aucun dégât sur tubercules n'a été observé dans les parcelles du réseau.

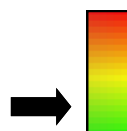
Les conditions climatiques chaudes et sèches ne sont pas favorables à l'activité des limaces.



Cartographie des résultats du piégeage des limaces le 26 août



PUCERONS — DORYPHORES :



Sur l'ensemble de la région des Hauts de France :

- 12 parcelles ont fait l'objet d'observations sur pucerons. 9 d'entre elles ne présentent pas de pucerons. Les autres ne sont pas au seuil.
- 40 parcelles ont fait l'objet d'observations sur doryphores. 1 seule parcelle, au stade de début sénescence (Marconnelle 62 sur variété Carolus), atteint le seuil de nuisibilité.

AUTO-PRODUCTION DE PLANT : préservez le patrimoine sanitaire régional pour le bien commun.

La multiplication de plants non contrôlés expose dangereusement le producteur et toute la production régionale. Les organismes de quarantaine tels que les bactéries *Ralstonia*, *Clavibacter* et les nématodes à kystes se conservent plusieurs années dans le sol et induisent des restrictions de cultiver des pommes de terre et d'autres espèces végétales à racines.

Les producteurs de pommes de terre qui souhaitent produire du plant de ferme en 2020 et/ou produire des pommes de terre à partir de plant de ferme produit en 2019 doivent veiller à bien respecter les MESURES PHYTOSANITAIRES de l'accord interprofessionnel*.

A cet effet :

- Préalablement à la production de plant de ferme en 2019, la parcelle doit être testée et reconnue indemne de nématodes à kystes de la pomme de terre *Globodera rostochiensis* et *Globodera pallida*,

- Chaque lot de plant doit être analysé en vue d'une détection des bactéries *Ralstonia solanacearum* et *Clavibacter michiganensis sepedonicus*.

Pour cela :

- Se rapprocher du SRAL afin de réaliser une déclaration des parcelles prévues pour produire des plants de ferme avant le 15 novembre,

- Se rapprocher de la FREDON (structure reconnue OVS par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) afin de réaliser les prélèvements de terre et pommes de terre.

Interlocuteurs techniques :

Départements du Nord et du Pas de Calais : FREDON Nord Pas-de-Calais est Antoine BAMIÈRE : 03-21-08-64-99 / 06-83-44-03-02 / antoine.bamiere@fredon-npdc.com)

Départements Picards : FREDON Picardie Gaetane Balzar Vidon : 03-22-33-67-12 / 06-34-62-13-89 /

gbalzarvidon.fredonpic@wanadoo.fr

Les coûts des prélèvements et des analyses sont à la charge du producteur.

*Vous trouverez un dossier complet consacré à l'autoproduction de plant sur le site de l'UNPT (Accord interprofessionnel, règlement d'application, déclaration au SRAL, listes des SRAL, liste des FREDON...) en se référant sur le lien

<http://www.producteursdepommesdeterre.org/static/accueil>

ETAT DES LIEUX CAMPAGNOLS

Cliquer sur l'image pour accéder au message relatif aux campagnols du 1er semestre 2019.

N° 1 : Bilan premier semestre 2019

Contexte

Les espèces majoritairement suivies en région

Plan de surveillance mis en œuvre

Méthodologie de suivi

Différencier les indices de surface

Bilan des observations premier semestre 2019 en Nord-Pas de Calais



NOTE COMMUNE INTER INSTITUTS 2019, pour la gestion des résistances des adventices aux herbicides en grandes cultures.

Cette note, co-rédigée par des représentants de l'ACTA, d'ARVALIS-Institut-du-végétal, de l'INRA, de l'ITB, de la FNAMS, de TERRES INOVIA et d'AGROSOLUTIONS dresse l'état des lieux des résistances aux herbicides utilisés pour lutter contre les adventices. Elle a également été relue d'un point de vue réglementaire par des représentants de l'Anses.

En plus de rappeler les mécanismes de sélection des adventices résistantes, cette note a pour but de formuler des recommandations pour limiter les risques de sélection de résistances et maintenir durablement une efficacité satisfaisante des herbicides.

Des cas de résistance à des herbicides ont été quantifiés pour chaque adventice sur l'ensemble de la France. Les données ont été fournies et validées par les Instituts techniques et Organismes contributeurs de cette note, ainsi que par le COLUMA (Comité de Lutte contre les Mauvaises herbes de VEGETHYL).

La réglementation tend à limiter l'utilisation et le panel d'herbicides disponibles. Dans le cas de certaines adventices, la sélection de résistances peut aggraver cette situation. Par ailleurs, l'homologation et la commercialisation de nouvelles substances se font de plus en plus rares (aucun nouveau mode d'action commercialisé depuis 1991). La gamme des solutions de désherbage chimique est donc de plus en plus restreinte.

Pour ces raisons, cette note détaille différents leviers incontournables permettant de lutter durablement contre les adventices, mais aussi de réduire le risque de sélection de résistances.

Pour découvrir ces différents leviers permettant d'empêcher la généralisation des cas de résistances par l'alternance des modes d'action herbicides et les leviers agronomiques (travail du sol, désherbage mécanique, alternance des cultures de printemps et d'hiver ...), **cliquer sur l'image**.



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Rédactrice et animatrice filière pour le secteur Nord-Pas de Calais : Christine Haccart - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél : 03.21.64.80.88)

Animatrices filière pour le secteur Picardie : Solène Garson - Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03.22.95.51.20) et Valérie Pinchon - FREDON Picardie (Tél : 03.22.33.67.11)

Expertise Miléos® : Anaïs Toursel - Arvalis Institut du Végétal (Tél : 03.22.85.75.60)

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau : Acolyance, Arvalis Institut du Végétal, Asel, Belchim Crop Protection, Cerena, CETA de Ham, GR CETA du Soissonnais, CETA des Hauts de Somme, Chambre d'Agriculture de la Somme, Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, Comité Nord, Coopérative de Vecquemont, Ets Coudeville-Marcant, Ducroquet Négoce, Expandis, Ets Charpentier, Coopérative la Flandre, FREDON Picardie, Le GAPPI, GC la Pomme de Terre, GITEP, Intersnack, IPM France, Ets Jourdain, Ets Loridan, Maison Lecouffe, Mc Cain, Nord Négoce, Pomuni France, Pom'Alliance, Roquette, Sana Terra, SAS Sermaplus, Select'up, le SETAB, Soufflet Agriculture, Terre de France, Téréos Syral, TERNOVEO, Touquet Savour, UNEAL, Ets Vaesken.

Ferme des Tilleuls, Earl Deraeve, GAEC Fourdiner, M Henno, M Ruysen, M Caby, M Lefranc, M Gosse de Gorre, M Cannesson, M Dequeker, M Dequidt.

Coordination et renseignements : Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél: 03.21.60.57.60) et Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03 22 85 32 11).